
Fête du Saint-Sacrement



La Fête-Dieu, Fête du Saint-Sacrement

1. Origine de la Fête du Saint-Sacrement

L'origine de la Fête du Saint-Sacrement remonte au XIII^e siècle. Jusque-là, il n'y avait ni office ni exposition du Saint-Sacrement. On conservait seulement la Sainte réserve pour les mourants et les malades. Actuellement, c'est la situation dans l'Église orthodoxe. La fête du *Corpus Cristi* (Fête-Dieu) est apparue au XIII^e siècle à la suite d'une vision qu'a eu vers 1210 une religieuse, sainte Julienne de Cornillon du diocèse de Liège. Le premier formulaire d'une messe en l'honneur du Saint-Sacrement a été composé en 1246 dans le diocèse de Liège. Puis on a utilisé un nouveau formulaire, l'œuvre de saint Thomas d'Aquin pour la Fête du Saint-Sacrement.

2. Histoire de la Fête du Saint-Sacrement

Le pape Urbain IV en 1264 rendit la fête du Saint-Sacrement obligatoire pour l'Église universelle, mais cette fête a eu de la peine à s'imposer chez les évêques et les théologiens. Puis elle est devenue une fête très populaire, très célèbre en Espagne. Elle a été supprimée dans les pays protestants, mais cependant gardée par l'Église anglicane. Cette fête était appelée fête du *Corpus Christi* ou Fête du Saint-Sacrement. Le nom de Fête-Dieu n'existe qu'en français.

3. Prière pour la Fête du Saint-Sacrement

Mon Seigneur et mon Dieu,
je me prosterne humblement
et vous adore.

Je me sens impuissant à considérer
votre immense bonté,
votre amour infini dans la sainte Hostie.

Puis je me reconnais incapable
d'égaliser ma gratitude
à cet incompréhensible bienfait,
plus je vous supplie avec instance
de mettre vous-même dans mon cœur,
les sentiments qui me manquent.

Faites que votre amour me détache
du monde et de moi-même,
et me suggère les paroles
qui peuvent mieux vous exprimer
mon désir de vous aimer et d'être,
à la vie, à la mort,
tout à votre divin Cœur.

La procession de la Fête-Dieu

1. Historique de la procession de la Fête-Dieu

Le pape Jean XXII en 1318 a ordonné de porter l'eucharistie, le jour de la Fête du Saint-Sacrement (Fête-Dieu), en cortège solennel dans les rues et sur les chemins pour les sanctifier et les bénir. C'est à ce moment qu'apparaît l'ostensoir. Elle se répand dans tout l'occident aux XIV^e et XV^e siècles. Le concile de Trente (1515-1563) approuve cette procession de la Fête-Dieu qui constitue une profession publique de foi en la présence réelle du Christ dans l'eucharistie. Le défilé du Saint-Sacrement est encore très populaire en Italie et en Espagne. Mais en France, la procession de la Fête-Dieu se fait rarement, sauf dans de nombreux villages du Pays Basque.

2. Description de la procession de la Fête-Dieu

Pendant la procession de la Fête-Dieu, le prêtre portait l'eucharistie au milieu des rues et des places richement pavoisées de draperies et de guirlandes. On abritait le Saint sacrement sous un dais somptueux porté par quatre notables. On faisait aussi une station à un reposoir, sorte d'autel couvert de fleurs. L'officiant encensait l'eucharistie et bénissait le peuple. On marchait sur un tapis de pétales de rose que des enfants jettent sur le chemin du Saint-Sacrement. Cela constituait un vrai spectacle.

3. L'ostensoir

Un prêtre portait l'eucharistie dans l'ostensoir sous un dais souvent tenu par quatre personnes. Parfois l'ostensoir était sur un char tiré par deux chevaux. Au reposoir, l'officiant encensait l'eucharistie et bénissait le peuple avec l'ostensoir. L'ostensoir est un objet liturgique destiné à contenir l'hostie consacrée, à l'exposer à l'adoration des fidèles et à les bénir.

4. Le reposoir de la Fête-Dieu

Le reposoir de la procession de la Fête-Dieu est un temps fort de l'adoration du Saint-Sacrement. Le cortège de la Fête-Dieu fait une station à un reposoir, sorte d'autel décoré ou couvert de fleurs. Au reposoir, l'officiant encense l'eucharistie et bénit le peuple avec l'ostensoir. Le reposoir peut être situé en plein air ou dans une salle. Sur le trajet il y en a parfois plusieurs. Après une station à un reposoir, on se rendait à un autre reposoir.

Fête du Corps et du Sang du Christ

1. Sens de la Fête du Corps et du Sang du Christ

Depuis la réforme liturgique du concile Vatican II, la Fête Dieu est appelée "Fête du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ". La Fête du Corps et du Sang du Christ commémore l'institution du sacrement de l'eucharistie. Elle est un appel à approfondir le sens de l'eucharistie et sa place dans notre vie. Cette fête est la célébration du Dieu d'amour qui se révèle en donnant son corps et son sang, en se donnant à nous comme nourriture de vie éternelle. Le sens de la fête du corps et du sang du Christ est un peu différent de celui de la Fête Dieu qui était plus centrée sur l'adoration de la présence réelle du Christ.

2. Messe de la Fête du Corps et du Sang du Christ

La messe de la Fête du Corps et du Sang du Christ (fête de *Corpus Christi*) est dite en ornement blanc. La procession a presque complètement disparu. Au cours de la messe, on est habituellement invité à communier au corps et au sang comme le Jeudi saint. On fait souvent la première communion le jour de la Fête du Corps et du Sang du Christ.

3. Date de la Fête du Corps et du Sang du Christ

La date de la Fête du Corps et du Sang du Christ (fête de *Corpus Christi*), comme la date de la Fête du Saint-Sacrement ou la date de la Fête-Dieu, est en principe le jeudi qui suit la fête de la Sainte-Trinité c'est-à-dire soixante jours après Pâques.

LE SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE

Explication théologique

L'Eucharistie (du grec ancien "*eukharistia*" : *action de grâce*) est, pour les Orthodoxes, les Catholiques, les Anglicans, et d'autres Églises chrétiennes qui y reconnaissent un sacrement, l'actualisation du sacrifice du Christ, offert en sacrifice sur la croix et ressuscité. Elle se fonde sur la Cène, le dernier repas de Jésus de Nazareth avec ses apôtres.

"Pendant le repas, Jésus prit du pain et après avoir dit la bénédiction, il le rompit et le donna à ses disciples, en disant : "Prenez et mangez, ceci est mon corps." Il prit ensuite une coupe et, après avoir rendu grâce, il la leur donna, en disant : "Buvez-en tous, car ceci est mon sang, (le sang) de l'alliance, répandu pour beaucoup en rémission des péchés. Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce produit de la vigne jusqu'à ce jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père." (Matthieu 26, 26-29)

"Je suis le pain de vie. Qui vient à moi n'aura jamais faim ; qui croit en moi n'aura jamais soif." (Jean, 6, 35)

"Qui mange ma chair et boit mon sang possède la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier jour." (Jean, 6, 54)

Le passage qui s'opère du pain au Corps et du vin au Sang reproduit à sa manière sacramentelle le passage de l'ancien monde au monde nouveau, qu'a franchi le Christ en allant par la mort vers la vie.

Le rite pascal, comme l'Exode qu'il commémorait, est déjà, lui-même un rite de passage : de la captivité d'Égypte à la liberté de la Terre promise, et puis, de plus en plus, de la captivité de la souffrance, du péché, de la mort, à la liberté du bonheur, de la justice, de la vie. Mais les biens messianiques y restent objet d'espérance, et les aliments que l'on bénit ne peuvent les faire goûter que de façon symbolique.

Dans la Pâque du Christ cela est changé, car l'ère messianique est effectivement arrivée par sa résurrection, et en lui les biens promis sont acquis. Les paroles et les gestes, qui ne pouvaient jadis que symboliser des biens futurs, peuvent désormais réaliser des biens actuels.

Le corps et le sang eucharistiques ne sont donc pas que le mémorial symbolique d'un événement révolu ; ils sont toute la réalité du monde eschatologique où vit le Christ. Comme tout l'ordre sacramentel dont elle est le centre, l'eucharistie procure au croyant encore plongé dans l'ancien monde le contact physique avec le Christ dans toute la réalité de son être nouveau, ressuscité, "spirituel" (Jean 6,63). Les aliments qu'elle assume changent

d'existence et deviennent le vrai "pain des anges" (Psaumes 78,25 ; Sagesse 16,20), la nourriture de l'ère nouvelle. Par leur présence sur l'autel, le Christ mort et ressuscité est réellement présent dans sa disposition éternelle de sacrifice. C'est pourquoi la messe est un sacrifice, identique au sacrifice historique de la croix par toute l'offrande aimante du Christ qui le constitue. Par elle l'Église unit en tout lieu et jusqu'à la fin du monde les louanges et les offrandes des hommes au sacrifice parfait de louange et d'offrande, en un mot "d'eucharistie", qui seul vaut devant Dieu et seul les valorise (Hébreux 13,10-15).

Le sacrifice est une offrande faite rituellement à une divinité, à un esprit afin de s'attirer ses faveurs, son pardon ou simplement de s'approprier les qualités qu'on lui attribue. Dans les anciens cultes, les sacrifices, avec connotations magiques, étaient nombreux, allant des sacrifices humains aux offrandes de fruits des vergers sacrés ou produits issus du travail des hommes. Dans la Loi de Moïse se distinguent les sacrifices d'expiation, d'oblation, d'action de grâce tandis que l'islam orthodoxe n'emploie le sacrifice que lors du pèlerinage à La Mecque. Il existe de nombreux sacrifices d'animaux dans l'hindouisme offerts notamment aux déesses Kali et Shiva au moment de leurs fêtes. Pour sa part, le bouddhisme refuse les sacrifices car les animaux sont aussi compris dans la règle interdisant de tuer tout être vivant. Pour le christianisme, le sacrifice exemplaire et définitif est celui du Christ devenu lui-même l'Agneau immolé. Ce sacrifice est commémoré par l'eucharistie qui renouvelle par les espèces (pain et vin) le mystère de la Passion du Christ.

Le service eucharistique

Le service eucharistique est appelé "eucharistie, sainte Cène ou communion" dans la plupart des Églises protestantes. Il porte le nom de "liturgie divine" chez les orthodoxes de l'Est. Il est nommé "messe" chez les catholiques romains et chez certains anglicans.

C'est la liturgie chrétienne la plus fondamentale et la plus solennelle.

Le service comporte deux parties :

- La première, appelée "liturgie de la parole", comporte la lecture des Écritures, un sermon et des prières. Cette partie, apparemment inspirée du culte célébré par les juifs à la synagogue, fut consacrée au service du pain et du vin depuis le milieu du II^e siècle

- La seconde partie du service, nommée "service de l'élévation", comprend l'offrande de pain et de vin (associée à des dons en numéraire de la congrégation), la prière eucharistique (ou consécration), la distribution aux fidèles des aliments consacrés, enfin, une bénédiction finale et la dissolution.

Cette partie du service trouve son origine dans les anciennes prières traditionnelles, prononcées par les juifs lors des repas.

La prière eucharistique principale ou anaphore (du grec *anaphora* = *offrande*), comprend généralement une prière de remerciement pour la création du monde et pour la rédemption de celui-ci par le Christ. Il inclut également un récit de la Sainte Cène, l'oblation ou anamnèse (l'offrande du pain et du vin en reconnaissance et en souvenir du Christ), l'épiclèse ou l'invocation du Saint-Esprit par le pain, le vin et les fidèles, ainsi que des prières d'intercession.

Chronologie historique

Le fait de manger un repas en souvenir du Seigneur et de croire en la présence du Christ en rompant le pain est universel dès les premiers temps de l'Église chrétienne.

La Didaché, un apocryphe des premiers temps chrétiens, se réfère deux fois assez longuement à l'eucharistie.

Certaines sectes gnostiques (II^e et III^e siècles) refusent tous les sacrements, tandis que d'autres observent le baptême et l'eucharistie qu'elles interprètent comme les signes de l'éveil de la gnose.

Les marcionites (II^e s.) célèbrent le sacrement de l'Eucharistie sans le vin.

Les encratites et les aquariens emploient l'eau à la place du vin.

Les artotyrites utilisent du pain et du fromage.

Ignace d'Antioche (disciple des apôtres, martyrisé en 107), parlant de certains hérétiques qui nient la présence réelle, écrit dans sa Lettre aux habitants de Smyrne : « Ils s'éloignent de l'eucharistie, parce qu'ils ne confessent pas que l'eucharistie est la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, celle qui a souffert pour nos péchés. »

Justin le Philosophe (+165), élevé dans les idées platoniciennes, est le premier à affirmer positivement la présence réelle du Christ dans le sacrement : « Nous tenons des apôtres que cet aliment qu'on appelle chez nous l'eucharistie, c'est le corps et le sang de celui qui s'est fait homme pour nous. » (Apologétique à l'empereur Antonin). Mais il ne s'était nullement expliqué sur la question de savoir si la substance du pain et du vin disparaissait (transsubstantiation) ou persistait.

Irénée de Lyon (130-208) admet la présence réelle, mais sans que la substance du pain ou du vin disparaisse (cette opinion sera partagée par Luther) ; il pense même que l'eucharistie communique au corps l'incorruptibilité et la faculté de ressusciter.

Hilaire de Poitiers (315-367) et Ambroise de Milan (339-397) reprennent sa doctrine.

Zéphyrin, pape de 199 à 217, établit l'obligation de communier au moins une fois l'an à Pâques.

Clément d'Alexandrie (150-215), Origène (185-254), Tertullien (155-220), Athanase (295-373), Grégoire de Nazianze (330-390) et Basile de Césarée (329-379) professent l'opinion de la présence mystique, figurée ou spirituelle (cette conception sera celle de Zwingli et Calvin).

L'évêque et martyr Cyprien de Carthage (+ 258) justifie que le prêtre, avant d'offrir le vin, le mélange d'un peu d'eau : « Si quelqu'un n'offre que du vin, le sang du Christ se trouve être sans nous. Si ce n'est que de l'eau, c'est le peuple qui se trouve sans le Christ » (Lettre 63).

Le premier concile de Nicée (325) proclame : « Entendons que sur l'autel se trouve l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde, et qui est immolé par les prêtres d'une manière non sanglante ; et, recevant son corps et son sang précieux, croyons que ce sont là les symboles de notre rédemption. »

Le premier qui expose nettement la transsubstantiation est Cyrille de Jérusalem (315-386) qui écrit 23 traités sur le credo de l'Église, les rites, le baptême, l'eucharistie et les autres sacrements : « Nous invoquons Dieu miséricordieux pour qu'il envoie son Esprit Saint sur les oblats (le pain et le vin) qui sont exposés, afin qu'Il transforme le pain en corps du Christ et le vin en sang du Christ. Ce que l'Esprit Saint touche est sanctifié et transformé totalement ». (Cyrille de Jérusalem, Catéchèses)

Cyrille est suivi par Jean Chrysostome (344-407) et par Jérôme de Stridon (347-420).

En revanche, Augustin d'Hippone (354-430) se prononce pour le sens figuré.

Gélase I^{er}, pape de 492 à 496, ordonne que le pain et le vin soient utilisés dans la célébration de l'eucharistie ; mais, à son avis, il n'y avait pas de changement de substance ou de nature dans les espèces sacramentelles qui restaient du pain et du vin.

Césaire d'Arles (470-542), archevêque d'Arles en décembre 502, prescrit : "Tous les hommes qui désirent communier, doivent se laver les mains. Et toutes les femmes doivent porter un voile de lin, sur lequel elles recevront le corps du Christ." (Sermo 227, 5).

Le concile iconoclaste de Hieria (10 février au 8 août 754) décrète que la "seule icône possible et permise du Christ est l'eucharistie, parce qu'en elle seule se trouvent réunies les deux natures du Christ, l'humaine et la divine".

Le second concile de Nicée, tenu en 787, insiste sur la présence réelle : « Il est évident que le Seigneur, ni les apôtres, ni les Pères n'ont jamais parlé de figure ; mais ils ont dit que l'eucharistie contient le corps même et le sang de Jésus-Christ. » (Actes VI)

Jean Scot Erigène (810-877) écrit un *Traité sur l'Eucharistie*, considéré comme hérétique, mais approuvé par Bérenger de Tours pour qui le corps et le sang du Christ sont présents sur l'autel, mais d'une présence spirituelle, symbolique du Christ réel, devant laquelle ne disparaissent pas les natures du pain et du vin.

Bérenger (1000-1088), archidiacre d'Angers, voulant relever l'opinion d'Augustin d'Hippone, celle de la cène purement figurée, le clergé français le défère à un concile tenu à Rome en 1050, concile qui l'excommunie. Cette sentence est renouvelée par plusieurs autres conciles tenus à Brionne (en Normandie), à Verceil, à Paris, à Tours, et plus tard encore à Rome où il se trouve cependant encore une minorité active pour appuyer l'opinion de Bérenger (finalement amené à la conversion et au repentir) et la soutenir opiniâtement durant trois jours.

La question est reprise par les protestants au XVI^e siècle.

Jusqu'au XII^e siècle, les enfants communient, aussitôt après leur baptême, avec une petite goutte de vin consacré (cette coutume est encore observée par les Églises d'Orient).

A partir du XIII^e siècle, l'usage, entériné par le concile de Trente (1562), est d'attendre "l'âge de discrétion" (12 ans pour les filles, 14 ans pour les garçons). Cet âge sera ramené à 7 ans par Pie X en 1910.

En 1215, le 4^{ème} concile de Latran définit pour la première fois la transsubstantiation : « Il n'y a qu'une seule Église universelle des fidèles, hors de laquelle nul n'est absolument sauvé, et dans laquelle Jésus-Christ est le prêtre et la victime, dont le corps et le sang sont véritablement dans le sacrement de l'autel sous les espèces du pain et du vin ; le pain étant transsubstantié au corps de Jésus-Christ, et le vin en son sang, par la puissance divine... » (Canon 1).

Il décrète que tous les fidèles doivent se confesser et communier au moins une fois par an, à Pâques (canon 21 : *Omnis Utriusque Sexus*).

Thomas d'Aquin (1225-1274) explique la présence du Christ dans l'eucharistie par la transsubstantiation.

Pour lutter contre la pratique des hussites, nommés utraquistes parce qu'ils communient sous les deux espèces (en latin *sub utraque species*), le concile de Constance, qui condamne Jean Hus, décrète : « Quoique dans la primitive Église ce sacrement ait été reçu par les fidèles sous les deux espèces,

néanmoins, dans la suite, il n'a été reçu sous l'une et l'autre espèce que par les prêtres célébrants, et sous la seule espèce du pain pour les laïques, parce qu'on doit croire fermement et sans aucun doute, que tout le corps et le sang de Jésus-Christ est vraiment contenu sous l'espèce du pain. C'est pourquoi cette coutume introduite par l'Église doit être regardée comme une loi qu'il n'est pas permis de rejeter ou de changer à son gré, sans l'autorité de l'Église : et, dire que l'observation de cette coutume est sacrilège ou illicite, c'est tomber dans l'erreur ; et ceux qui assurent opiniâtrement le contraire doivent être chassés comme hérétiques et grièvement punis ou même livrés au bras séculier s'il était nécessaire » (XIII^e session, 15 juin 1415).

Du 1^{er} au 4 octobre 1529, le colloque de Marbourg réunit les personnages clés du protestantisme pour débattre de la présence du Christ lors de la Cène : d'un côté se trouvent Martin Luther, Brenz, Osiander et Melanchthon, de l'autre Zwingli et Oecolampade.

Martin Luther (1483-1546) enseigne la consubstantiation, selon laquelle le Christ est présent "dans, avec et sous les éléments" (la présence du Christ est réelle mais la substance des espèces demeure).

Ulrich Zwingli (1484-1531) réfute toute liaison réelle entre le pain et le vin et le corps et le sang du Christ. Selon lui, lors de la célébration de la Sainte Cène, qui rappelle aux fidèles les paroles et les actes du Seigneur, le Christ est parmi eux par le pouvoir du Saint-Esprit ; le pain et le vin rappellent la Sainte Cène, mais ils ne subissent aucune transformation métaphysique.

Jean Calvin (1509-1564) affirme que le Christ est présent symboliquement et par son pouvoir spirituel, qui est transmis par son corps, aux âmes des fidèles lorsqu'ils partagent l'eucharistie. Ce point de vue, appelé "présence dynamique", représente le juste milieu entre la doctrine de Luther et celle de Zwingli.

Guillaume Farel nie la transsubstantiation.

La doctrine anglicane affirme la présence réelle du Christ, sans préciser comment.

Le concile œcuménique de Trente (1545-1563) décrète : « Si quelqu'un dit que les sacrements de la Nouvelle Loi n'ont pas été tous institués par notre Seigneur Jésus-Christ ; ou qu'il y en a plus ou moins de 7, savoir, le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage ; ou que quelqu'un de ces 7 n'est pas proprement et véritablement un sacrement : qu'il soit anathème. »

Les sacrements agissent *ex opere operato*, en vertu de Dieu lui-même, indépendamment de la foi ou de la vertu du prêtre qui les administre.

Le concile confirme le dogme de la transsubstantiation : « Avant tout, le saint concile professe nettement et simplement que "*in almo sanctae Eucharistiae sacramento post panis et vini consecrationem Dominum nostrum Iesum Christum uerum Deum atque hominem uere, realiter ac substantialiter sub specie illarum rerum sensibilium contineri*" (dans le saint sacrement de l'eucharistie, après la consécration du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est réellement présent sous les apparences de ces choses sensibles). » (Session XIII, chap. I) « Si quelqu'un dit que, dans le très saint sacrement de l'eucharistie, la substance du pain et du vin demeure avec le corps et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, et qu'il n'y a pas ce changement admirable et unique de toute la substance du pain en son corps et de toute la substance du vin en son sang, tandis que demeurent les apparences du pain et du vin, changement que l'Église catholique appelle de manière très appropriée "transsubstantiation", qu'il soit anathème ! » (Session XIII, Canon 2)

L'assemblée tridentine rejette non seulement la doctrine des sacramentaires (la cène, cérémonie du souvenir) et celle de Calvin (présence réelle mais spirituelle) mais encore la consubstantiation luthérienne ("le Christ est dans le pain et le vin comme le feu dans le fer rouge"). Elle réaffirme la "merveilleuse et unique conversion de toute la substance du pain au corps et de toute la substance du vin au sang du Christ" et, contre tous les protestants, déclara que la messe est bien un sacrifice par lequel le Sauveur continue d'appliquer la vertu salutaire de sa mort à la rémission des péchés.

En 1548 Charles Quint autorise la communion sous les deux espèces.

Le 19 février 1563, la Convocation de Cantorbéry en Angleterre débouche sur la publication des 39 articles de foi approuvés par la Chambre des communes, le 13 décembre 1562 : ils rejettent les principes théologiques du catholicisme, notamment celui de la transsubstantiation, lors de l'Eucharistie, tout en affirmant la présence réelle du Christ, mais sans préciser comment.

En 1905, Pie X appelle à la communion fréquente et même quotidienne.

Le 8 août 1910, le décret *Quam singulari* sur la première communion des enfants précise : "L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est à dire vers sept ans, soit au-dessus, soit même au-dessous. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion".

Par l'encyclique *Mysterium fidei* du 3 septembre 1965, Paul VI rappelle l'enseignement traditionnel afin de corriger les opinions de quelques théologiens catholiques modernes qui insistent plus sur la valeur de l'eucharistie pour celui qui la reçoit que sur la réalité de la présence du Christ dans le pain et le vin.

Le 30 juin 1968, Paul VI prononce solennellement le Credo du peuple de Dieu qui proclame : "Nous croyons que, comme le pain et le vin consacrés par le Seigneur à la Sainte Cène ont été changés en son Corps et son Sang qui allaient être offerts pour nous sur la croix, de même le pain et le vin consacrés par le prêtre sont changés au corps et au sang du Christ glorieux siégeant au ciel, et Nous croyons que la mystérieuse présence du Seigneur, sous ce qui continue d'apparaître à nos sens de la même façon qu'auparavant, est une présence vraie, réelle et substantielle."

Selon le canon 924 du Code de droit canon de 1983 : « Le pain eucharistique doit être de pur froment et confectionné récemment. Le vin doit être du vin naturel de raisin et non corrompu ».

En France, on utilise généralement du vin blanc car il tache moins. En pays de mission, lorsqu'il n'est pas possible de trouver du vin, on peut faire macérer des raisins secs dans de l'eau et en extraire le jus.

Le 94^{ème} synode protestant, réuni du 24 au 27 mai 2001, décide de rendre possible la communion avant le baptême.

Le 17 avril 2003, l'encyclique de Jean-Paul II (sa 14^{ème}) sur l'eucharistie rappelle qu'il désapprouve les intercommunions.

Le 15 juillet 2010, la Congrégation pour la doctrine de la foi publie les Nouvelles Normes sur les délits les plus graves (modifications apportées aux *Normae de gravioribus delictis* de 2001).

"Art. 3 - § 1. Les délits les plus graves contre la sainteté du très auguste Sacrifice et sacrement de l'Eucharistie réservés au jugement de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi sont :

1° le détournement ou la conservation à une fin sacrilège, ou la profanation des espèces consacrées dont il s'agit au can. 1367 du Code de droit canonique et du can. 1442 du Code des Canons des Églises orientales

2° la tentative de célébration liturgique du Sacrifice eucharistique dont il s'agit au can. 1378 § 2 n. 1 du Code de droit canonique

3° la simulation de la célébration liturgique du Sacrifice eucharistique dont il s'agit au can. 1379 du Code de droit canonique et du can. 1443 du Code des Canons des Églises orientales

4° la concélébration du Sacrifice eucharistique interdite par le can. 908 du Code de droit canonique et du can. 702 du Code des Canons des Églises orientales, dont il s'agit au can. 1365 du Code de droit canonique et du can. 1440 du Code des Canons des Églises orientales, avec des ministres des communautés ecclésiales qui n'ont pas la succession apostolique et ne reconnaissent pas la dignité sacramentelle de l'ordination sacerdotale.

§ 2. Est également réservé à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi le délit consistant à consacrer à une fin sacrilège une seule matière ou les deux au cours de la célébration eucharistique ou en dehors d'elle. Celui qui commet ce délit sera puni selon la gravité du crime, sans exclure le renvoi ou la déposition."

Le 14 avril 2012, Benoît XVI écrit aux évêques allemands que "Jésus, lors de la dernière Cène, dit que son sang sera répandu pour beaucoup". Les versions postconciliaires ont lu dans le "pro multis" un imaginaire "pro omnibus" ; et, au lieu de "pour beaucoup", elles ont traduit "pour tous". Dans cette affaire, Benoît XVI exhorte les évêques à préparer le clergé et les fidèles, par une catéchèse appropriée, à un changement qui devra de toute façon être effectué. Après cette lettre, il est donc facile de prévoir que le "pour beaucoup" sera également rétabli dans les messes célébrées en Italie, en dépit du vote contraire émis par les évêques en 2010 (source : VIS et Chiesa) : "Pendant le repas, Jésus prit du pain et après avoir dit la bénédiction, il le rompit et le donna à ses disciples, en disant : "Prenez et mangez, ceci est mon corps." Il prit ensuite une coupe et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant : "Buvez-en tous, car ceci est mon sang, (le sang) de l'alliance, répandu pour beaucoup en rémission des péchés." (Mathieu XXVI, 26-27, Traduction en français du Chanoine Crampon)

Le tabernacle

Le tabernacle, du latin "*tabernaculum*" (tente) est, dans le culte catholique, une petite armoire réservée aux hosties consacrées (elle avait autrefois la forme d'une église miniature). Le voile (conopée) recouvrant le tabernacle symbolise la tente de l'Exode.

Chez les Hébreux, le tabernacle contenait l'arche de l'alliance. Dans le temple de Jérusalem édifié par Salomon, il devint le Saint des saints.

Où qu'il se trouve, le tabernacle rappelle le temple des origines, l'arche de l'alliance, le coffre recelant une part de l'énergie divine ; il préfigure la Jérusalem céleste. Dans une synagogue, le tabernacle renferme les rouleaux de la Torah.

La fête des Tabernacles (Soukkoth) est l'une des grandes fêtes du judaïsme.

Chez les Égyptiens, le tabernacle renfermait les représentations des grands dieux de la cosmogonie osirienne.

Le pain azyme

Le pain azyme est un pain sans levain que les Juifs mangent pour la Pâque en mémoire de la manne qui leur fut donnée alors qu'ils étaient dans le désert après la traversée de la mer Rouge et leur sortie d'Égypte.

Dans le culte catholique, le pain azyme est utilisé pour confectionner les hosties de l'Eucharistie.

À l'inverse de l'Église catholique romaine, l'Église orthodoxe utilise du pain avec levain, ce qui constitua l'un des griefs dressés contre les azymites lors du schisme de 1054.

Le baiser de paix

« Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser ! » (2 Corinthiens 13,12)

« Saluez tous les frères par un saint baiser ! » (1 Thessaloniens 5,26)

Le baiser était le signe de reconnaissance des premiers chrétiens entre eux et rappelait le "baiser de paix" donné pendant la messe.

Le rite du baiser de paix s'est conservé sous des formes variées et à des places diverses dans les différents rites.

En 416 le pape Innocent I^{er} souhaita que le baiser de paix fût donné une fois la messe achevée pour manifester l'effet ultime du sacrement : l'amour mutuel de tous les communiants.

Au Moyen Âge, pendant la messe et avant la communion, les fidèles se transmettaient de l'un à l'autre le baiser de la foi (ou baiser de paix) que l'officiant avait donné, en premier, à la personne la plus proche de lui.

Disparu progressivement à partir du XIII^e siècle, ce rite du baiser de paix a été repris depuis par le concile Vatican II et s'accompagne désormais de la formule : "La Paix du Christ".

Citations

Nous ne prenons pas l'Eucharistie comme un pain ordinaire ou une boisson ordinaire. De même que Jésus Christ notre Sauveur, en s'incarnant par la Parole de Dieu, a pris chair et sang pour notre salut : ainsi l'aliment devenu eucharistie par la prière contenant sa parole, et qui nourrit notre sang et notre chair en les transformant, cet aliment est la chair et le sang de ce Jésus qui s'est incarné. Voilà ce qui nous est enseigné (Justin le Martyr + 165, Première apologie).

Personne ne doit prendre part à l'Eucharistie, sinon celui qui croit à la vérité de notre doctrine, qui a été baptisé pour obtenir le pardon des péchés et la nouvelle naissance, et qui vit selon l'enseignement que le Christ nous a transmis (Justin le Martyr).

Notre chair se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ, en sorte que notre âme s'engraisse de Dieu même. (Tertullien + 222, Livre de la Résurrection des corps)

Lorsque vous recevez la sainte nourriture et cet aliment incorruptible, lorsque vous goûtez le pain et la coupe de la vie, vous mangez la chair et vous buvez le sang du Seigneur. (Origène + 254)

Durant la Cène, Jésus s'est immolé lui-même ; sur la Croix, Il fut immolé par les autres. (Ephrem le Syrien + 313)

C'est une chose merveilleuse, que Dieu ait fait pleuvoir la manne pour nos pères, et qu'ils aient mangé quotidiennement cet aliment du ciel. De là cette parole : L'homme a mangé le pain des anges. Et pourtant, ceux qui ont mangé ce pain au désert sont tous morts. Au contraire, cette nourriture que tu reçois, ce pain vivant qui est descendu du ciel, fournit la substance de la vie éternelle, et celui qui le mange ne mourra jamais, car c'est le corps du Christ [.]

Le pain, avant la consécration, c'est du pain ; mais quand le moment de la consécration est venu, du pain se fait la chair de Jésus-Christ ! Par quelle parole ? Par la parole qui a tout créé. Avant la création, le ciel n'était pas ; mais écoutez ce que dit la sainte Écriture : « Il a parlé, et ces choses ont été faites ; il a commandé, et elles ont été créées. » Ainsi je vous répons : avant la consécration, ce n'était pas le corps de Jésus-Christ ; mais après la consécration, c'est le sacrement du corps de Jésus-Christ. Le Seigneur Jésus lui-même nous crie : "Ceci est mon corps". (Ambroise de Milan + 397, Livre des Mystères, IX)

Cette cité rachetée tout entière, c'est-à-dire l'assemblée et la société des saints, est offerte à Dieu comme un sacrifice universel par le grand prêtre qui, sous la forme d'esclave, est allé jusqu'à s'offrir pour faire de nous le corps d'une tête si admirable. [...] Voilà pourquoi, après nous avoir exhortés à offrir nos corps en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu, comme un hommage spirituel [...] parce que le sacrifice en sa totalité c'est nous-mêmes [...] Tel est le sacrifice des chrétiens : à plusieurs n'être qu'un seul corps dans le Christ. (Augustin d'Hippone + 430, La Cité de Dieu, X, 6)

Quand tu reçois le Corps du Christ, tu dis « Amen » à ce que tu deviens ! (Augustin)

Le Christ est le pain semé dans le sein de la Vierge Marie, levé dans la chair, formé dans sa Passion, cuit dans le four du tombeau, conservé dans les églises et distribué chaque jour aux fidèles comme une nourriture céleste placée sur les autels. (Pierre Chrysologue + 451, Sermon sur le Notre Père)

Le Fils unique de Dieu, voulant nous faire participer à sa divinité, a pris notre nature afin de diviniser les hommes, lui qui s'est fait homme. En outre, ce qu'il a pris de nous, il nous l'a entièrement donné pour notre salut. En effet, sur l'autel de la croix il a offert son corps en sacrifice à Dieu le Père afin de nous réconcilier avec lui ; et il a répandu son sang pour qu'il soit en même temps notre rançon et notre baptême : rachetés d'un lamentable esclavage, nous serions purifiés de tous nos péchés. Et pour que nous gardions toujours

la mémoire d'un si grand bienfait, il a laissé aux fidèles son corps à manger et son sang à boire, sous les dehors du pain et du vin. Banquet précieux et stupéfiant, qui apporte le salut et qui est rempli de douceur ! Peut-il y avoir rien de plus précieux que ce banquet où l'on ne nous propose plus, comme dans l'ancienne Loi, de manger la chair des veaux et des boucs, mais le Christ qui est vraiment Dieu ? Y a-t-il rien de plus admirable que ce sacrement ? [...] Aucun sacrement ne produit des effets plus salutaires que celui-ci : il efface les péchés, accroît les vertus et comble l'âme surabondamment de tous les dons spirituels ! Il est offert dans l'Église pour les vivants et pour les morts afin de profiter à tous, étant institué pour le salut de tous. Enfin, personne n'est capable d'exprimer les délices de ce sacrement, puisqu'on y goûte la douceur spirituelle à sa source et on y célèbre la mémoire de cet amour insurpassable, que le Christ a montré dans sa passion. (Thomas d'Aquin + 1274, Le mystère de l'eucharistie)

Je vous rends grâce, Seigneur, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel : moi pécheur, votre indigne serviteur, sans aucun mérite de ma part, mais uniquement à cause de votre miséricorde, vous avez bien voulu me rassasier du Corps et du Sang si précieux de votre Fils, notre Seigneur Jésus-Christ. Et je vous demande que cette communion sainte ne fasse pas de moi un homme digne de châtiment, mais qu'elle m'assure le bienfait du pardon. Qu'elle soit l'armure de ma foi, le bouclier de ma volonté dans le bien. Qu'elle me débarrasse de mes défauts, qu'elle fasse disparaître de moi concupiscence et inclinations impures ; qu'elle fasse croître charité et patience, humilité et obéissance et toutes les vertus. Qu'elle m'aide à éviter les pièges de mes ennemis, visibles et invisibles ; qu'elle apaise parfaitement en moi les mouvements de la chair et de l'esprit ; que, par des liens solides, elle m'attache à vous, unique et vrai Dieu ; qu'elle me conduise heureusement jusqu'au terme de ma destinée. Je vous demande enfin de bien vouloir m'introduire, moi pécheur, à ce festin ineffable, où vous êtes pour vos saints, avec votre Fils et l'Esprit-Saint, la lumière véritable, la plénitude du bonheur, la joie éternelle, le comble de tous les désirs et la béatitude parfaite. Par le Christ notre Seigneur. Amen. (Prière de Thomas d'Aquin)

Béni sois-tu, Jésus-Christ, mon Seigneur, qui a prédit ta mort avant l'heure. Qui, à la dernière Cène, a merveilleusement consacré avec du pain matériel ton corps qui nous rachète. Qui l'a donné par amour aux apôtres en mémoire de ta très précieuse passion. Toi qui, en leur lavant les pieds de tes très saintes et nobles mains, leur a donné humblement un modèle d'humilité. (Prière attribuée à Brigitte de Suède + 1373)

Jésus-Christ est en personne dans l'eucharistie, et nous y donne son corps en substance. (Bossuet + 1704)

Averroès a appelé la religion chrétienne une religion impossible à cause de l'eucharistie. (Renan + 1892)

Le Livre de la Genèse nous raconte que Melchisédech, "roi de Shalem" et "prêtre du Dieu très haut" bénit Abraham et "apporta du pain et du vin" (Gn 14, 18). Le Psaume 109 fait référence à ce passage en attribuant au Roi-Messie un caractère sacerdotal particulier en vertu de l'investiture directe de Dieu: "Tu es prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech". La veille de sa mort sur la croix, le Christ institua l'Eucharistie. Il offrit lui aussi le pain et le vin, qui "dans ses mains saintes et vénérables" (Canon romain) devinrent son Corps et son Sang, offerts en sacrifice. Il portait ainsi à terme la prophétie de l'Ancienne Alliance, liée à l'offrande sacrificielle de Melchisédek. C'est précisément pour cela - rappelle l'Epître aux hébreux - qu'"il [...] est devenu pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel, puisqu'il est salué par Dieu du titre de grand prêtre selon l'ordre de Melchisédech" (5, 7-10). (Jean Paul II, Homélie, Solennité du *Corpus Domini*, 22 juin 2000)

Adorer le Dieu de Jésus-Christ, qui, par amour, est devenu pain rompu, est le plus valable et radical recours contre les idolâtries d'hier et d'aujourd'hui. S'agenouiller devant l'Eucharistie est une profession de liberté : celui qui s'incline devant Jésus ne peut et ne doit pas se prosterner devant tout pouvoir terrestre, quel qu'en soit la force. Nous les chrétiens nous ne nous agenouillons que devant Dieu, devant le Très Saint Sacrement, parce qu'en lui nous savons et nous croyons qu'est présent le seul Dieu véritable, qui a créé le monde et l'a tant aimé au point de lui donner son Fils unique. (Benoît XVI, 24 mai 2008)

La lecture du 6^{ème} chapitre de l'évangile de Jean, qui nous accompagne dans la liturgie de ces dimanches, nous a conduits à réfléchir sur la multiplication du pain, par laquelle le Seigneur a nourri une foule de cinq mille hommes, et sur l'invitation qu'adresse Jésus à tous ceux qu'il a rassasiés, à travailler pour une nourriture qui demeure pour la vie éternelle. Jésus veut les aider à comprendre la signification profonde du prodige qu'il a opéré : en rassasiant leur faim physique de manière miraculeuse, il les dispose à accueillir l'annonce qu'il est le pain descendu du ciel (cf Jn 6, 41), qui rassasie définitivement. (Benoît XVI, 12 août 2012)

LA FETE-DIEU OU FETE DU SAINT-SACREMENT

La Fête-Dieu ou fête du Saint-Sacrement ou fête du Corps du Christ (*Festum corporis Christi*), appelée aujourd'hui "fête du Sacrement du Corps et du Sang du Christ", est instaurée le 11 août 1264 par la bulle *Transiturus* d'Urbain IV, suite au miracle de Bolsena où une hostie se changea en chair saignante en 1263.

Alors qu'un prêtre (de peu de foi, dit-on) disait la messe sur la tombe de sainte Christine à Bolsena (Italie), du sang jaillit de l'hostie consacrée, mouillant le corporal et les linges liturgiques.

Informé de l'événement, Urbain IV, envoya sur place l'évêque Giacomo qui plaça le linge ensanglanté dans la cathédrale d'Orvieto où il se trouve toujours.

C'est la fête de l'Église catholique romaine qui honore la présence réelle du Christ dans le sacrement de l'eucharistie (en latin "*eucharistia*" = action de grâces, en grec "*eukharistia*" = reconnaissance).

Le texte de l'office est rédigé en 1264 par Thomas d'Aquin à la demande d'Urbain IV.

La fête se célébrait déjà, dès les premiers temps de l'Église, mais sans grande solennité, le jeudi de la semaine sainte.

Urbain IV la reporte, à cause des nombreux offices dont cette semaine est chargée, au jeudi après l'octave de la Pentecôte.

Elle est célébrée le jeudi qui suit le dimanche de la Trinité.

Cependant, depuis 1969, dans certains pays comme la France, elle a lieu le dimanche qui suit celui de la Trinité.

En 1251, à Liège, Hugues de Saint-Cher, légat du Saint-Siège, fait célébrer la fête du Saint-Sacrement, si ardemment réclamée par Julienne (+ 5/4/1258), prieure du monastère du Mont-Cornillon au diocèse de Liège puis recluse chez les cisterciennes de Salzennes et de Fosses.

Par une circulaire du 29 décembre 1252, il rend cette fête obligatoire dans toute l'étendue de sa légation. La bienheureuse Eve ou Evelyne (+ 1266), recluse cistercienne, propage la dévotion de la Fête.

En 1312, l'institution de cette fête est reconnue régulière par le concile de Vienne qui en rend l'observation obligatoire ; les rois de France, d'Angleterre et d'Aragon, présents au concile, en ratifient les dispositions. A la suite de ce concile où la fête est définitivement promulguée, Vienne prend pour armes l'orme surmonté d'un calice et d'une hostie qu'entourent ces mots : "Vienna civitas sancta".

En 1317, Jean XXII rend la Fête-Dieu encore plus solennelle en initiant la procession du Saint-Sacrement.

Après la Réforme, seuls les pays où l'Église catholique domine continuent à pratiquer la coutume des processions du Saint-Sacrement auxquelles participe l'ensemble des classes sociales : clergé, noblesse, paysans et les différents corps de métiers.

Jean-Paul II rétablit, à Rome, la procession du *Corpus Christi* que la Pologne n'a jamais abandonnée.

Citations

Donne-nous de vénérer d'un si grand amour le mystère de ton corps et de ton sang que nous puissions recueillir, sans cesse, le fruit de ta rédemption.

Fais que nous possédions, Seigneur Jésus, la jouissance éternelle de ta divinité, car nous en avons dès ici-bas l'avant-goût, puisque nous recevons ton corps et ton sang.

(Oraisons de Thomas d'Aquin)

Dictons météorologiques

Fête-Dieu mouillée, fenaison manquée.

A la Saint Sacrement l'épi est au froment.

Tel sacre, tel battre.

Notes

1 Le baptême, rappel du baptême du Christ par saint Jean-Baptiste, fait entrer le catéchumène dans l'Église, la confirmation parfait cette entrée (le confirmé reçoit l'Esprit saint et accède à l'âge adulte chrétien), le mariage (monogame) est indissoluble car c'est un engagement envers Dieu, l'ordre, qui marque l'entrée au service de l'Église, comporte 3 degrés (diacre, prêtre et évêque) et l'extrême-onction (onction d'huile sainte sur le front) est dispensée aux malades à l'approche de la mort.

Deux sacrements se répètent tout au long de la vie : l'eucharistie instaurée par Jésus au cours de son dernier repas, la Cène, la veille de sa crucifixion, commémore le sacrifice du Christ et la pénitence par laquelle le croyant reconnaît ses péchés qui peuvent alors être absous.

Les orthodoxes reconnaissent les sept sacrements et parlent plutôt de Sainte Liturgie pour ce qui concerne l'eucharistie. Les protestants ne reconnaissent en général que l'eucharistie (qu'ils appellent Cène ou Sainte Cène) et le baptême, deux sacrements en vigueur dès le début du christianisme, institués dans des circonstances précises par Jésus, ainsi que le rapportent les Évangiles du Nouveau Testament. Il en va de même pour les anglicans, qui confèrent néanmoins une valeur aux cinq autres.

2 Vocabulaire de théologie biblique, Ed. du Cerf. 1977.

3 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Eucharistie>

Benoît XVI

Fête du Saint-Sacrement 2012

Homélie



Chers frères et sœurs,

Ce soir, je voudrais méditer avec vous sur *deux aspects, liés entre eux, du Mystère eucharistique : le culte de l'Eucharistie et son caractère sacré*. Il est important de les prendre à nouveau en considération pour les préserver contre des visions incomplètes du Mystère lui-même, comme celles que l'on a constatées dans un passé récent.

Avant tout, une réflexion sur la valeur du culte eucharistique, en particulier de l'adoration du Saint-Sacrement. C'est l'expérience que nous vivons ce soir aussi après la messe, avant la procession, pendant son déroulement et à son terme. Une interprétation unilatérale du concile

Vatican II a pénalisé cette dimension en réduisant la pratique de l'Eucharistie au moment de la célébration. En effet, il a été très important de reconnaître le caractère central de la célébration, à laquelle le Seigneur convoque son peuple, où le rassemble autour de la double table de la Parole et du Pain de vie, le nourrit et l'unit à lui dans l'offrande du Sacrifice. Cette mise en valeur de l'assemblée liturgique dans laquelle le Seigneur agit et réalise son mystère de communion, demeure naturellement valable, mais elle doit être resituée dans un juste équilibre.

En effet, comme il arrive souvent, pour souligner un aspect on finit par en sacrifier un autre. Dans ce cas, l'accent mis sur la célébration de l'eucharistie s'est faite aux dépens de l'adoration, en tant qu'acte de foi et de prière adressée au Seigneur Jésus, réellement présent dans le Sacrement de l'autel. Ce déséquilibre a aussi eu des répercussions sur la vie spirituelle des fidèles. En effet, si l'on concentre tout le rapport avec Jésus Eucharistie dans le seul moment de la Sainte Messe, on risque de vider de sa présence le reste du temps et de l'espace essentiels. Et l'on perçoit ainsi moins le sens de la

présence constante de Jésus au milieu de nous et avec nous, une présence concrète, proche, au milieu de nos maisons, comme « Cœur palpitant » de la ville, du pays, du territoire et de ses différentes expressions et activités. Le Sacrement de la Charité du Christ doit pénétrer toute la vie quotidienne.

En réalité, c'est une erreur que d'opposer la célébration et l'adoration, comme si elles étaient concurrentes. C'est justement le contraire : le culte du Saint Sacrement constitue comme le « milieu » spirituel dans lequel la communauté peut célébrer l'Eucharistie bien et en vérité. C'est seulement lorsqu'elle est précédée, accompagnée et suivie de cette attitude intérieure de foi et d'adoration que l'action liturgique peut exprimer toute sa signification et sa valeur. La rencontre avec Jésus dans la Sainte Messe se réalise vraiment et pleinement lorsque la communauté est en mesure de reconnaître que, dans le Sacrement, il habite dans sa maison, nous attend, nous invite à sa table, et puis, après que l'assemblée s'est dispersée, il reste avec nous, par sa présence discrète et silencieuse, et il nous accompagne de son intercession, en continuant à recueillir nos sacrifices spirituels et à les offrir au Père.

A ce propos, j'aime à souligner l'expérience que nous allons vivre ensemble aussi ce soir. Au moment de l'adoration, nous sommes tous sur le même plan, à genou devant le Sacrement de l'Amour. Le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel se trouvent rapprochés dans le culte eucharistique. C'est une expérience très belle et très significative que nous avons vécue à différentes reprises en la basilique Saint-Pierre, et aussi lors des inoubliables veillées avec les jeunes : je me souviens par exemple de celles de Cologne, de Londres, de Zagreb, de Madrid. Il est évident pour tous que ces moments de veillée eucharistique préparent la célébration de la Sainte Messe, préparent les cœurs à la rencontre, si bien qu'elle en devient plus féconde. Etre tous en silence de façon prolongée devant le Seigneur présent dans son sacrement, est l'une des expériences les plus authentiques de notre être Eglise, qui est accompagnée de façon complémentaire par celle de la célébration de l'Eucharistie, en écoutant la Parole de Dieu, en chantant, en s'approchant ensemble de la table du Pain de vie. Communion et contemplation ne peuvent pas être séparées, elles vont ensemble. Pour communiquer vraiment avec une autre personne, je dois la connaître, savoir être auprès d'elle en silence, l'écouter, la regarder avec amour. Le vrai amour et la vraie amitié vivent toujours de cette réciprocité de regards, de silences intenses, éloquents, pleins de respect, et de vénération, si bien que la rencontre soit vécue en profondeur, de façon personnelle et non pas superficielle. Et hélas, s'il manque cette dimension, même la communion sacramentelle peut devenir, de notre part, un geste superficiel. En revanche, dans la vraie communion, préparée par le colloque de la prière et de la vie, nous pouvons dire au Seigneur des paroles de confiance, comme celles qui viennent de résonner dans le psaume :

« Je suis ton serviteur, et fils de ta servante : tu as rompu mes chaînes. Je t'offrirai le sacrifice d'action de grâce et j'invoquerai le nom du Seigneur (Ps 115,16-17).

Je voudrais maintenant passer brièvement au *deuxième aspect* : le caractère sacré de l'Eucharistie. Là aussi, on a, dans un passé récent, perçu un certain malentendu sur le message authentique de la Sainte-Ecriture. La nouveauté chrétienne concernant le culte a été influencée par une certaine mentalité sécularisée des années soixante et soixante-dix, du siècle dernier. Il est vrai, et cela reste toujours valable, que le centre du culte n'est plus désormais dans les rites et dans les sacrifices anciens mais dans le Christ lui-même, dans sa personne, dans sa vie, dans son mystère pascal. Et cependant, on ne doit pas déduire de cette nouveauté fondamentale que le sacré n'existe plus, mais qu'il a trouvé son accomplissement en Jésus-Christ, Amour divin incarné. La Lettre aux Hébreux que nous avons écoutée ce soir dans la seconde lecture, nous parle justement de la nouveauté du sacerdoce du Christ, « grand prêtre des biens à venir » (He 9,11), mais il ne dit pas que le sacerdoce est terminé. Le Christ « est médiateur d'une alliance nouvelle » (He 9, 15), scellée dans son sang, qui purifie « notre conscience des œuvres de mort » (He 9,14). Il n'a pas aboli le sacré, mais il l'a porté à son accomplissement, en inaugurant un culte nouveau, qui est pleinement spirituel, mais qui cependant, tant que nous sommes en chemin dans le temps, se sert encore de signes et de rites, qui disparaîtront seulement à la fin, dans la Jérusalem céleste, là où il n'y aura plus aucun temple (cf. Ap 21,22). Grâce au Christ, le caractère sacré est plus vrai, plus intense, et, comme il advient pour les commandements, aussi plus exigeant ! L'observance rituelle ne suffit pas, mais il faut la purification du cœur, et l'engagement de la vie.

J'aime aussi à souligner que le sacré à une fonction éducative et que sa disparition appauvrit inévitablement la culture, en particulier la formation des nouvelles générations. Si, par exemple, au nom d'une foi sécularisée qui n'ait plus besoin des signes sacrés, on abolissait la procession du Saint Sacrement dans la ville, le profil spirituel de Rome se trouverait « aplati » et notre conscience personnelle et communautaire en resterait affaiblie. Ou bien, nous pensons à une maman et à un papa qui, au nom de la foi désacralisée, priveraient leurs enfants des tout rituel religieux : ils finiraient en réalité par laisser le champ libre à tant de succédanés présents dans la société de consommation, à d'autres rites et à d'autres signes, qui pourraient devenir plus facilement des idoles. Dieu, notre Père, n'a pas agi ainsi avec l'humanité : il a envoyé son Fils dans le monde, non pour abolir, mais pour porter le sacré aussi à son accomplissement. Au sommet de cette mission, lors de la Dernière Cène, Jésus a institué le sacrement de son Corps et de son Sang, le Mémorial

de son Sacrifice pascal. En agissant ainsi, il s'est mis lui-même à la place des sacrifices anciens, mais il l'a fait à l'intérieur d'un rite, qu'il a commandé à ses apôtres de perpétuer, comme le signe suprême du vrai Sacré, qui est Lui-même. C'est avec cette foi, chers frères et sœurs, que nous célébrons aujourd'hui et chaque jour le Mystère eucharistique et que nous l'adorons comme le centre de notre vie et le cœur du monde. Amen.

